

DESTINATAIRE

A l'attention des membres du Conseil Municipal

**À Moirans-en-Montagne
Le 15 juillet 2025**

Objet : Convocation

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Vous êtes cordialement invité(e) à prendre part à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie, en salle du Conseil, le :

Lundi 21 juillet 2025 à 18h30.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Finances et affaires générales

- Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 3 juin 2025
- Schéma Directeur Immobilier et Energétique : présentation par l'APAVE
- Foncier :
 - o Acquisition du terrain SCI du Tour à Bois – Secteur Non Champey
 - o Acquisition du terrain de M. Michel BESSON – Rue du Lavoir
 - o Echange de terrains Consorts GUZEL – Avenue de Franche Comté – Prise en charge des frais de notaire
 - o Echange de terrains Mme COMMENT Monique – Rue Anatole France et rue Voltaire
- Financier :
 - o Décision modificative n°1 – Budget Général
 - o Tarif des repas – Forum des associations

2. Terre d'Emeraude Communauté - Affaires générales

- Zones d'accélération des énergies renouvelables – ZAER à Moirans-en-Montagne : identification et approbation
- Recomposition de l'organe délibérant de Terre d'Emeraude Communauté – Répartition de droit commun
- Rapport d'activité 2024

3. Avancement des travaux des commissions communales

Commission Etat-Civil - Affaires Sociales

- Plan Communal de Sauvegarde : veille canicule 2025

Commission Education - Culture - Vie associative et sportive

- Locaux scolaires et pôle de la Vie Associative

Commission Travaux – Urbanisme – Environnement

- Récupération de l'eau de pluie – Convention de partenariat avec les Ets. VILAC
- Forêt communale - Certification PEFC

Mairie

2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne

03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr

Commission Cadre de Vie – Relations Commerces et Artisanat

- Point sur les commerces

4 - Questions diverses et communications

En vous remerciant de votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

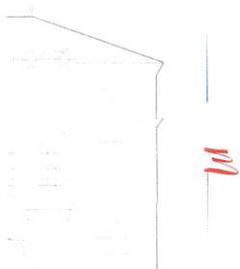


**Le Maire
Grégoire LONG**

Mairie

2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne
03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr



PROCURATION

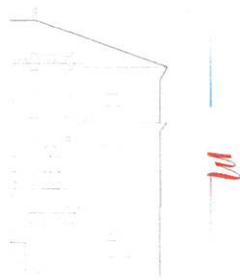
Le conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (art. L 2121-20 du code général des collectivités territoriales).

Un même conseiller peut être porteur d'un seul pouvoir.

Le pouvoir écrit comporte la désignation du mandataire et l'indication de la ou des séances pour lesquelles le mandat est donné.

Je, soussigné(e), conseiller municipal de la commune de Moirans-en-Montagne, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 21 juillet 2025 à la salle du Conseil Municipal, déclare donner pouvoir à mon collègue Mme ou M. pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Signature



Mairie
2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne
03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr

